



## DÉCISION DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 19 décembre 2018

L'an deux mil dix-huit, le dix-neuf décembre, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie de la Ville d'Ingré, sous la Présidence de Christian DUMAS, Maire d'Ingré.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29  
Nombre de conseillers municipaux présents : 20

Date de convocation du Conseil Municipal le 12 décembre 2018

**Présents** : Christian DUMAS, Arnaud JEAN, Hélène LORME, Claude FLEURY, Evelyne CAU, Guillaume GUERRÉ, Franck VIGNAUD, Laurent JOLLY, Magalie PIAT, Catherine MAIGNAN, Nadège FONTAINE, Michèle LUCAS, Pascal SUDRE, Daniel HOAREAU, Roselyne RAVARD, Philippe GOUGEON, Nicole PERLY, Benoît COQUAND, Bernard HOUZEAU et Patricia MARTIN.

**Absents excusés** :

Marie-Claude BLIN, ayant donné pouvoir à Christian DUMAS,  
Jenny OLLIVIER, ayant donné pouvoir à Franck VIGNAUD,  
Hélyette SALAÛN, ayant donné pouvoir à Claude FLEURY,  
Baptiste JAUNEAU, ayant donné pouvoir à Hélène LORME,  
Jean-Louis TOURET, ayant donné pouvoir à Magalie PIAT,  
François LENHARD, ayant donné pouvoir à Guillaume GUERRÉ,  
Christine CABEZAS, ayant donné pouvoir à Laurent JOLLY,  
Sylvie SIGOT, ayant donné pouvoir à Roselyne RAVARD.

**Absent** :

Loïc FAYON.

Début de la séance : 19h00

Fin de la séance : 21h19

Secrétaire : Magalie PIAT

### FINANCES

#### DC.18.016 - Fourniture d'équipements de signalisation routière verticale métallique et plastique

Conformément à la délibération du conseil municipal du 30 juin 2014 N° DL14.095 et de la convention constitutive modifiée du groupement d'intérêt public APPROLYS, le groupement d'intérêt APPROLYS a cédé à la ville d'Ingré l'appel d'offres relatif à la fourniture d'équipements de signalisation routière verticale métallique et plastique aux membres d'Approlys.

Il est constitué de 2 lots :

Lots	Désignation
1	Fourniture d'équipements de signalisation routière verticale permanente, police, directionnelle et temporaire en métal
2	Fourniture d'équipements de signalisation routière verticale permanente, police, directionnelle et temporaire en plastique

La Ville d'Ingré a souscrit aux 2 lots.

Le marché subséquent du LOT N°1 a été attribué à l'offre économiquement la plus avantageuse :

ENTREPRISE S.E.S
---------------------

Le marché subséquent du LOT N°2 a été attribué à l'offre économiquement la plus avantageuse :

ENTREPRISE SODILOR
-----------------------

L'accord-cadre est conclu pour une période allant du 18 juillet 2018 au 17 juillet 2019. Il pourra ensuite est reconduit 3 fois pour une durée totale de 4 ans.

Le Conseil Municipal prend acte de la décision.

*La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.*

INGRE, le **19 DEC. 2018**

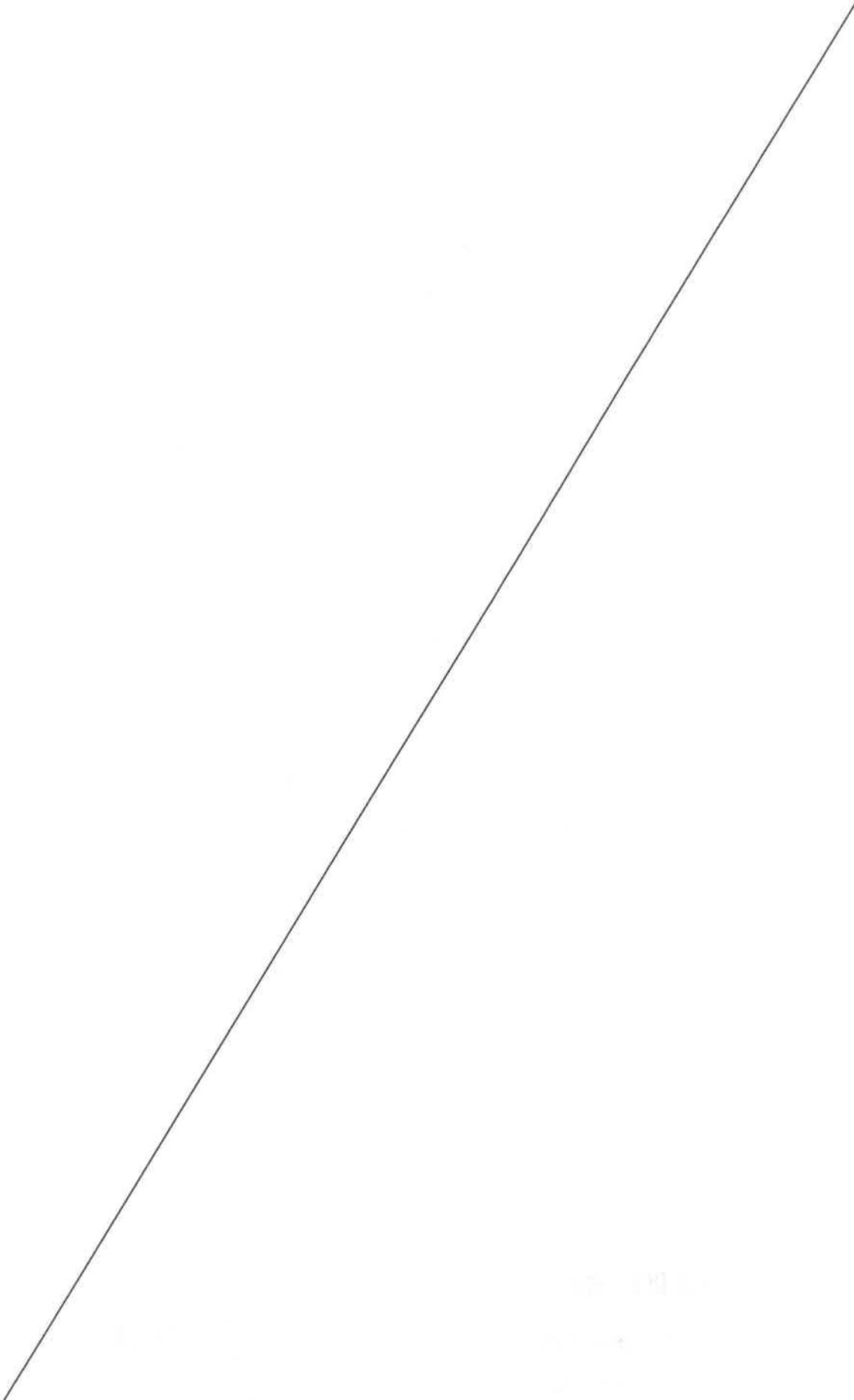
Acte rendu exécutoire après transmission au Représentant de l'État le : **02 JAN. 2019**

Publication le : **02 JAN. 2019**

Notification le : **02 JAN. 2019**



Le Maire  
Christian DUMAS



**Acte à classer**

DC-18-016

<b>1</b> En préparation	<b>2</b> En attente retour Préfecture	<b>3</b> > AR reçu <	<b>4</b> Classé
----------------------------	---	-------------------------	--------------------

Identifiant FAST : ASCL\_2\_2019-01-02T10-28-30.00 ( MI214571525 )

Identifiant unique de l'acte :

045-214501694-20181219-DC-18-016-AU ( Voir l'accusé de réception associé )

Objet de l'acte : Fourniture d'équipements de signalisation routière  
verticale métallique et plastique

Date de décision : 19/12/2018



Nature de l'acte : Autres

Matière de l'acte : 1. Commande Publique  
1.1. Marchés publics  
1.1.6. Autre décision concernant les marchés publics.Acte : DC.18.016-FIN- Fourniture  
équipements signalisation routière  
verticale métallique et  
plastique.PDF Multicanal : Non

Classer

Annuler

Préparé

Date 02/01/19 à 10:28

Par RICHARD Aurélie

Transmis

Date 02/01/19 à 10:28

Par RICHARD Aurélie

Accusé de réception

Date 02/01/19 à 10:35